

# **Proposition de politique de conciliation famille-études au centre Louis-Jolliet**

**Conception de la politique :**  
Élisabeth Brisson et Mélissa Noël,  
enseignantes au centre Louis-Jolliet

centre Louis-Jolliet  
Juin 2019

La réalisation de cette politique a été rendue possible par l'obtention d'une subvention du Ministère de la Famille.

## **Préambule**

Faire un retour aux études est une décision importante pour un individu. Cela a un impact sur différents aspects de sa vie. Lorsqu'il y a des enfants en plus dans l'équation, certains choix difficiles peuvent s'opérer, choix qui peuvent mener à un abandon scolaire.

Afin de favoriser la persévérance scolaire des élèves-parents, le centre Louis-Jolliet souhaite se doter d'une politique de conciliation famille-études. Les conclusions du rapport d'analyse de la conciliation famille-études des élèves du centre Louis-Jolliet nous amènent à faire une proposition de politique. Celle-ci suggérera une série de moyens à mettre en œuvre pour favoriser la persévérance scolaire des élèves-parents en formation de base.

Par l'adoption d'une politique, le centre Louis-Jolliet reconnaît que les élèves-parents du centre représentent une catégorie d'élèves à risque d'abandon scolaire en raison de la charge associée à leur rôle parental doublée de celle associée aux études.

Le centre Louis-Jolliet vise la réussite de tous ses élèves et souhaite donc agir de façon équitable envers ceux qui se trouvent plus à risque d'abandon en raison de leurs responsabilités familiales. Il reconnaît donc la situation particulière de ces élèves et veut leur offrir des services qui feront en sorte qu'ils persévèrent dans leurs études et atteignent leurs objectifs scolaires.

Se doter d'une politique de conciliation famille-études pour les élèves-parents, c'est également avoir à cœur l'engagement des membres du personnel du centre dans cette démarche. Ainsi, le centre Louis-Jolliet encouragera leur implication en reconnaissant le temps consacré à mettre en œuvre les moyens en lien avec la politique.

Enfin, le centre Louis-Jolliet, par son souci d'être à l'écoute des besoins des élèves-parents, facilitera le droit de parole des principaux intéressés, soit les élèves eux-mêmes. Avoir voix au chapitre apporte le sentiment qu'il est possible d'avoir une emprise sur certaines difficultés et encourage l'autonomie et l'engagement.

## **Objectifs**

- Favoriser la persévérance et la réussite scolaire des élèves-parents.
- Traiter de manière équitable les élèves qui doivent concilier vie familiale et retour aux études.
- Améliorer les conditions de vie personnelle et scolaire des élèves-parents.
- Sensibiliser les membres du personnel du centre Louis-Jolliet à la réalité des élèves-parents.

## **Date d'entrée en vigueur de la politique**

Août 2019.

## **Propositions**

Trois principaux axes étayeront ces propositions : 1) adapter des services et des procédures déjà en place, 2) faciliter l'entraide et les échanges entre les élèves-parents du centre Louis-Jolliet, 3) favoriser l'accessibilité à des ressources, à de la formation ou à différents services d'aide, dont du soutien psychosocial.

### **1. Adapter des services ou des procédures déjà en place**

#### **1.1 Mesures**

1.1.1 Reconnaître le statut d'élève-parent lors de l'inscription afin de faciliter les communications et de tenir à jour les statistiques. Ainsi identifiés dès leur entrée au centre, ces élèves pourraient assister à une rencontre d'accueil de groupe avec une ressource du centre. Ceci faciliterait le réseautage et diminuerait le stress associé au retour aux études. De plus, nous pourrions joindre à leur horaire un document les informant des différents services qui leur sont offerts. (*Échéancier 2019-2020*)

1.1.2 Identifier les élèves ayant un statut d'élève-parent. Ainsi, un autocollant pourrait être apposé à l'endos de la carte étudiante afin d'identifier leur statut de parent. Cette mesure

permettrait d'obtenir des services adaptés ou à moindre coût à l'école. Par exemple, à la bibliothèque, on pourrait leur prêter un laissez-passer pour aller au Musée du Québec en famille. À la cafétéria, on pourrait leur offrir le repas et/ou le café moins cher. (*Échéancier 2019-2020*)

1.1.3 Permettre du temps de rattrapage afin de reprendre les heures d'absence en classe. Ces périodes pourraient avoir lieu le vendredi après-midi ou à l'heure du dîner. Une personne enseignante serait responsable de la supervision de ces périodes et ces heures seraient comptabilisées dans ses tâches complémentaires. (*Échéancier 2019-2020*)

1.1.4 Sensibiliser Services Québec sur les difficultés vécues par les élèves-parents. Une collaboration serait souhaitable afin d'améliorer le lien entre les élèves et leurs agents. Ainsi, nous pourrions assigner un local au centre pour que les agents puissent rencontrer les élèves et les autres acteurs présents dans les dossiers des élèves. (*Échéancier 2019-2020*)

1.1.5 Collaborer étroitement avec Services Québec afin de rendre les mesures offertes plus équitables envers les élèves-parents. (*Échéancier 2019-2020*)

## **1.2 Priorités et organisation**

La reconnaissance du statut d'élève-parent représente une priorité puisqu'elle permettra de cibler les élèves concernés par des mesures d'aide à la conciliation famille-études.

Comme il est ressorti très fort que le taux d'absence représente une source de stress très importante pour les élèves-parents, l'implantation des périodes de rattrapage constitue une priorité dès l'automne 2019.

## **2. Faciliter l'entraide et les échanges entre les élèves-parents du centre Louis-Jolliet**

### **2.1 Mesures**

2.1.1 Attribuer un local aux élèves-parents du centre afin qu'ils puissent entre autres dîner ensemble autour d'une grande table. Nous pourrions installer une cafetière, un micro-ondes et un petit réfrigérateur dans ce local. À cet endroit, il serait également possible d'organiser des ateliers de formation, des activités de causeries autour d'un thème précis, etc. Les enfants pourraient, à l'occasion, être accueillis au local sous la supervision d'élèves en ISP aide-éducatrices et de leur enseignant. (*Échéancier 2019-2020*)

2.1.2 Création d'un comité d'élèves-parents, sous la supervision d'un enseignant, qui pourrait être responsable par exemple d'inviter des ressources et d'animer des discussions de groupe au centre. Plusieurs thèmes seraient abordés : la violence conjugale, l'éducation des enfants, la cuisine santé, les bonnes pratiques dans les études, etc. (*Échéancier 2019-2020*)

2.1.3 Création d'une page Facebook et un site Web pour les élèves-parents. Ainsi, nous pourrions diffuser de l'information sur l'emploi, la santé, les ressources disponibles, la vie étudiante, etc. Ce moyen pourrait aussi servir à des échanges de vêtements d'enfants, de jouets et de livres entre les élèves-parents. (*Échéancier 2019-2020*)

2.1.4 Organisation, en partenariat avec la responsable de la vie étudiante, des sorties culturelles ou des activités sportives à l'extérieur du centre pour les élèves-parents et leur famille. (*Échéancier 2019-2020*)

### **2.2 Priorités et organisation**

Selon nous, ce deuxième axe est très important. Dès l'automne 2019, nous souhaiterions que plusieurs de ces mesures commencent à être mises en place.

### **3. Favoriser l'accessibilité à des ressources, à de la formation ou à différents services d'aide, dont du soutien psychosocial**

#### **3.1 Mesures**

3.1.1 Impliquer la stagiaire en psychoéducation auprès du groupe des élèves-parents et puisse leur offrir des ateliers de gestion du stress, de méditation, de gestion du temps, etc. (*Échéancier 2019-2020*)

3.1.2 Valider la possibilité que la technicienne en travail social associée au groupe *Ma place au soleil* puisse offrir ses services d'encadrement et de soutien à l'ensemble des élèves-parents du centre. (*Échéancier 2020-2021*)

3.1.3 Élargir l'offre de formation en habiletés parentales à l'ensemble des élèves-parents et non pas seulement les élèves de *Ma place au soleil*. (*Échéancier 2019-2020*)

3.1.4 Reconnaître comme du temps de présence en classe les moments où les élèves vont chercher de l'aide alimentaire et lorsqu'ils participent à la cuisine « créative ». (*Échéancier 2019-2020*)

3.1.5 Effectuer les démarches pour devenir un point de services de Moisson Québec pour la distribution de denrées et pour l'approvisionnement de la cuisine « créative ». (*Échéancier 2020-2021*)

3.1.6 Création d'un partenariat avec le CLSC Basse-Ville pour offrir aux élèves des ressources d'aide en services sociaux et en soins infirmiers. Une infirmière pivot pourrait venir également de temps en temps au centre rencontrer les élèves et participer à des réunions multidisciplinaires avec la psychoéducatrice et la travailleuse sociale. (*Échéancier 2020-2021*)

3.1.7 Mettre sur pied un réseau de personnes enseignantes agissant comme tutrices des élèves-parents afin de les accompagner et de les encourager dans le cadre de leurs études. Ces heures seraient reconnues dans la tâche complémentaire. (*Échéancier 2019-2020*)

3.1.8 Création d'un comité d'enseignants afin d'encadrer les activités du comité des élèves-parents. Ces heures seraient reconnues dans la tâche complémentaire. (*Échéancier 2019-2020*)

3.1.9 Création d'un partenariat pour favoriser l'accès à une halte-garderie afin de répondre aux besoins des élèves-parents. (*Échéancier 2020-2021*)

### **3.2 Priorités et organisation**

Le centre Louis-Jolliet accueillera dans ses murs, dès l'automne 2019, une clinique de psychoéducation. Les élèves-parents sont tout particulièrement ciblés par ce service.

La formation d'un comité d'enseignants pour encadrer le comité d'élèves-parents nous apparaît comme essentielle à la bonne marche des activités.

L'offre d'une cuisine créative pourrait être rapidement proposée dès l'année scolaire 2019-2020 puisque le centre dispose déjà des infrastructures.

### **4. Réviser et corriger la présente politique à la fin de chaque année scolaire.**